

A collage of travel-related items including a map, a passport, sunglasses, a smartphone, and Euro currency (banknotes and coins).

Webinaire: Introduction
aux financements
européens

Brise glace

Etes-vous plutôt
thé ou café?

Les amateurs de
café peuvent lever
la main
(virtuellement)

Présentation des différents intervenants

- Clémentine Laurent, Chargée de mission Ruralités, Région Grand Est
- Magali Torloting, Cheffe de projet Mobilité, Région Grand Est
- Camille Djurovic, Chargée de projets, association Citoyens & Territoires Grand Est, EUROPE DIRECT Territoires Lorrains

Présentation du réseau EUROPE DIRECT

4 missions principales:

- Diffuser de l'information sur l'action de l'Union européenne et les politiques européennes
- Alimenter un débat au niveau local et régional sur l'Union européenne
- Orienter et accompagner les porteurs de projet
- Faire remonter les préoccupations des citoyens et habitants des territoires aux institutions européennes

Service d'information gratuit accessible partout dans l'UE:

- depuis n'importe quel pays de l'UE,
- de 9h00 à 18h00 les jours ouvrables,
- dans n'importe quelle langue officielle de l'UE.

Composez le 00 800 6 7 8 9 10 11

Le réseau Europe Direct, c'est plus de 400 centres dans toute l'UE.



Information

- Edition d'une e-newsletter mensuelle, pour vous abonner cliquez [ici](#) et remplissez le tableau sur la colonne de droite
- [Publication d'infographies](#) pour valoriser les financements de projets avec des fonds européens
- Alimentation des réseaux sociaux et du [site internet](#)

PROJETS EUROPEENS EN LORRAINE

Le projet "Rencontre de jeunes franco-roumaine"

En Meuse et Meurthe-et-Moselle

OBJECTIF DU PROJET

La coopération internationale est une mission à part entière de l'enseignement agricole. L'objectif était de faire découvrir aux élèves un autre contexte et des approches différentes en matière d'agroécologie, autour de la question « comment produire et consommer autrement ? ». Il s'agissait également de favoriser la rencontre avec l'autre et l'esprit d'ouverture des jeunes.

CARACTÉRISTIQUES

Il s'agit d'un échange Erasmus+ entre des élèves des lycées agricoles de Bar-le-Duc et de Pixécourt (Malzéville) d'une part et des élèves du lycée agricole de Seine en Roumanie d'autre part. La rencontre a eu lieu en avril et septembre 2022. Les jeunes ont pu faire de nombreuses visites de terrain, échanger sur leur différences culturelles, et vivre des moments de partage qui les ont parfois transformés.

1 Association co-créée par les élèves et les enseignants - Part'ageS

3 rencontres : 2 en Roumanie et 1 en France

12 jeunes lorrains

25 000 euros

C'est le soutien accordé par l'Union européenne (UE) pour ce projet par le biais du Programme Erasmus+.

"L'enseignement agricole a tout pour mettre en place ce genre de mobilités et de rencontres mutuellement enrichissantes!"

Le programme Erasmus+

Le programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Il vise à donner aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Pour la période 2021-27, le programme est doté de **26,2** milliards d'euros, une hausse de 80% par rapport au budget précédent.

VOUS VOULEZ EN APPRENDRE PLUS ?

Découvrez l'interview du projet "Rencontre de jeunes franco-roumaine" porté par l'association Part'ageS sur les sites internet des centres EUROPE DIRECT de Lorraine.

Un projet financé par

Une infographie réalisée par

Co-financé par l'Union européenne

EUROPE DIRECT Territoires Lorrains

EUROPE DIRECT Lorraine Grand Est

Outils et ressources pédagogiques



L'Europe passe au vert

L'UNION EUROPÉENNE PASSE AU VERT

19%
part des énergies renouvelables consommées dans l'Union européenne U.E. en 2018

21%
baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2018

C'est un début, mais ce n'est pas assez!

30

Exposition réalisée par le CIE, labellisé EUROPE DIRECT Strasbourg, en 2021.

[Revenir aux expositions](#)

- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur l'Union Européenne: brochures d'information (*L'Europe et moi, l'UE son fonctionnement ses activités*), commande de documentation officielle de l'UE sur le site de l'Office des publications de l'Union européenne.
- Mise à disposition gratuite des expositions, à venir récupérer dans nos locaux à Colombey-les-Belles. Thématiques: la Politique Agricole Commune; L'UE à 27; Unie dans la diversité; Les petits européens; L'Europe en un clin d'œil; La justice, l'Europe et moi...
- Mise à disposition de goodies (drapeaux européens, banderoles, stylos...)

L'ensemble des ressources peut être consulté sur [notre catalogue numérique](#) .

Alimenter un débat au niveau local et régional sur l'Union européenne



- Organisation de dialogues citoyens, débats, webinaires, voyage d'études...
- Intervention dans des établissements scolaires sur différentes thématiques.

Temps fort: Mois de l'Europe

Du 1er au 31 mai, la Région Grand Est et les 4 centres EUROPE DIRECT régionaux organisent le Mois de l'Europe en Grand Est. Une campagne qui fédère des manifestations et événements en lien avec les thématiques européennes, en vue de promouvoir les valeurs européennes et de valoriser l'impact de l'Europe dans le quotidien des citoyens.

Associations, collectivités locales, établissements scolaires et universitaires, comités de jumelage... proposent chaque année des actions dans le cadre du Mois de l'Europe.

Le réseau EUROPE DIRECT Grand Est vous accompagne :

Les 4 centres EUROPE DIRECT régionaux sont partenaires de la Région et vous proposent trois types de soutien à l'organisation de votre action :

- Vous outiller par une mise à disposition d'expositions, de jeux, de supports pédagogiques, de documents et autres outils promotionnels;
- Vous accompagner via des temps d'échange, des rencontres et conseils au montage de projet (voir catalogue idées actions);
- Co-organiser ou impliquer le centre dans l'organisation/animation de votre action.

Le Réseau Rural Grand Est c'est...

Un outil de la Commission européenne et de la Région Grand Est au service des acteurs et des territoires ruraux.



Le Réseau Rural Grand Est c'est...

Deux animatrices, agents de la Région Grand Est



Clémentine
LAURENT, basée à
Châlons-en-
Champagne

03.26.70.89.24

clementine.laurent@grandest.fr



Louise BLUM,
basée à
Strasbourg

03.88.15.83.42

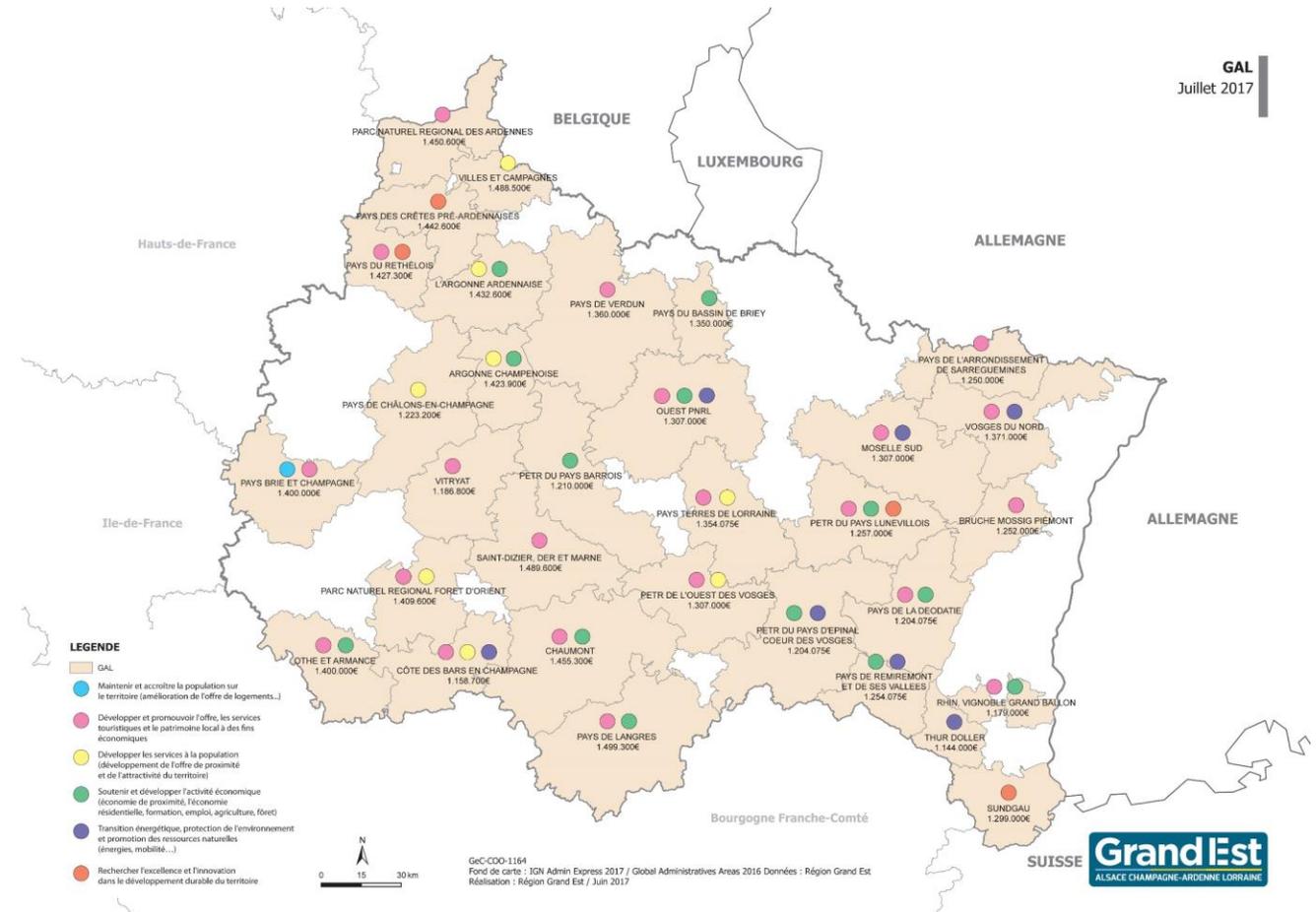
louise.blum@grandest.fr

Le Réseau Rural Grand Est anime...

Le réseau des animateurs des Groupes d'Action Locale (GAL), gestionnaires de l'enveloppe LEADER.

Il leur propose des formations, des séminaires thématiques, des webinaires d'informations, valorise leurs actions et est à l'écoute de leurs besoins.

Carte des 32 GAL actuels (programmation 2014 – 2022)



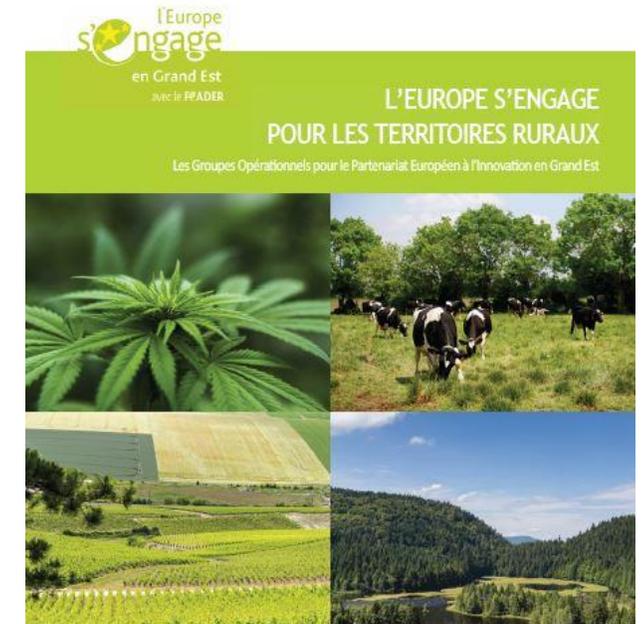
Le Réseau Rural Grand Est anime...

Le réseau des chefs de file des Groupes Opérationnels du Partenariat européen pour l'innovation en agriculture (GO-PEI).

Il participe à leurs COPIL, vulgarise leurs travaux, diffuse leurs résultats.



Vidéos,
visites de
projets,
livrets...



Le Réseau Rural Grand Est est...

CENTRE DE RESSOURCES

Sous divers formats : dépliants, interviews, livrets, newsletters, revues, version web...

Sur une grande diversité de thématiques : agriculture, culture, environnement, mobilité, transition climatique, santé, Union européenne...

Le Réseau Rural Grand Est vous donne rendez-vous :

- Le 16 mars en webinaire « Les dispositifs régionaux mobilisables pour les projets privés »
- Le 30 mars en webinaire « Les solutions alternatives de financement des projets privés »
- Le 24 mai à Saint-Dié-des-Vosges pour la rencontre « Femmes en milieu rural »

Le Réseau Rural Grand Est se retrouve...

- Sur internet : www.reseaurural.fr/region/grand-est
 - Sur YouTube : Réseau Rural Grand Est
 - Par mail : ReseauRural@grandest.fr
- Sur Facebook et Twitter via les comptes du Réseau Rural Français

Petit quiz

- Rendez-vous sur sli.do
- Renseignez le # 2804388 ou scannez le QR code suivant



Introduction aux financements européens

- **Sommaire**
 - **Historique de la politique de cohésion**
 - **La stratégie Europe 2021-2027**
 - **Le cadre financier pluri-annuel**
 - **Fonds européens et programmes européens**
 - **Les grands principes de la politique de cohésion**
 - **La Coopération territoriale européenne**
 - **Les programmes sectoriels**
 - **a) Zoom sur Erasmus+**
 - **b) Zoom sur Citoyenneté, égalité, droits et valeurs**

La politique de cohésion

- Son objectif : harmonisation et cohésion dans le développement des régions européennes – combler les écarts de développement entre les différentes régions européennes
- Mentionnée dans le traité de Rome mais création avec l'Acte Unique de 1986
- Principale politique d'investissement de l'Union européenne
- Le traité de Lisbonne de 2007 la décrit comme une « **politique de cohésion économique, sociale et territoriale** ».
- Programmation financière **de 7 ans** : l'Union européenne révisé la stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux enjeux des territoires et des populations et aux nouveaux défis.

Les priorités 2021-2027

La période 2021-2027 est concentrée sur ces 5 priorités :

- **une Europe plus intelligente**, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises;
- **une Europe plus verte** et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique;
- **une Europe plus connectée**, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique;
- **une Europe plus sociale**, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé;
- **une Europe plus proche des citoyens**, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.

La politique de cohésion 2021-2027

Quels changements ?

- Les objectifs stratégiques de la politique de cohésion ont été simplifiés et consolidés : de 11 ils sont passés à 5. C'est la « concentration thématique ».
- **La politique de cohésion poursuivra ses investissements dans toutes les régions**, toujours sur la base de trois catégories (régions moins développées, en transition et plus développées).
- **La méthode de répartition des fonds reste essentiellement fondée sur le PIB par habitant.**
- **De nouveaux critères sont ajoutés** (chômage des jeunes, faible niveau scolaire, changement climatique, accueil et intégration de migrants) **pour mieux tenir compte de la réalité sur le terrain.**

La politique de cohésion 2021-2027

Quels changements ?

- **Les régions « en transition » avaient un PIB compris entre 70 et 95% de la moyenne européenne.** La Commission a décidé d'élargir la fourchette aux régions ayant un PIB compris entre **75 et 100%** de la moyenne européenne.
- Avec la modif (qui sont catégorisées « régions plus développées »). ication de ce critère, la France compte essentiellement des régions en transition à l'exception de l'Île-de-France et du Rhône-Alpes

La politique de cohésion 2021-2027

Quels changements ?

- La politique de cohésion apporte un **soutien aux stratégies de développement menées au niveau local** et donne davantage de **pouvoir aux autorités locales** dans la gestion des fonds.
- **Simplification: des règles plus courtes, moins nombreuses et plus claires**
- Introduction d'un mécanisme de réaction aux crises futures, qui **autorise l'adoption de mesures temporaires permettant d'utiliser des fonds en réaction à des circonstances exceptionnelles et inhabituelles** (en cas de chocs).

Le cadre financier pluri- annuel

- Le budget européen est construit autour d'un cadre financier pluriannuel (CFP) et est fixé pour une période de sept ans (2021-2027).
- Ce budget inclut toutes les dépenses de l'Union selon sept rubriques.
- Les montants financiers sont le fruit de négociations entre les États membres, la Commission européenne et le Parlement européen, selon le fonctionnement institutionnel de l'Union.
- Du fait de la crise sanitaire et économique de covid 19 démarrée en 2020, l'Union européenne a bâti un plan de relance sans précédent "**Next generation EU**" qui inclut des ressources financières pour contribuer à réparer les dommages économiques et sociaux causés par la pandémie, rendu possible grâce à un endettement commun. **Celui-ci s'élève à plus de 800 milliards d'euros pour la période 2021-2027.**

Le cadre financier pluri-annuel

Dotations par rubrique (tous les montants sont exprimés en milliards d'euros):

	CFP	NGEU	TOTAL
1. Marché unique, innovation et numérique	149,5	11,5	161,0
2. Cohésion, résilience et valeurs	426,7	776,5	1 203,2
3. Ressources naturelles et environnement	401,0	18,9	419,9
4. Migration et gestion des frontières	25,7	-	25,7
5. Sécurité et défense	14,9	-	14,9
6. Voisinage et le monde	110,6	-	110,6
7. Administration publique européenne	82,5	-	82,5
TOTAL	1 210,9	806,9	2 017,8
TOTAL, exprimé aux prix de 2018	1 074,3	750,0	1 824,3

Fonds européens et programmes européens: quelles différences?

- Les « fonds européens » sont confiés pour gestion à l'échelon national (Etat, les départements) ou régional (Région Grand Est). Ce sont les échelons « locaux » qui définissent les priorités d'intervention des fonds, leurs utilisations concrètes sur le terrain (en s'appuyant sur un texte commun au niveau européen, le règlement général portant dispositions communes). Ce texte permet de répondre aux mêmes objectifs partout dans l'Union européenne.
- On parle de gestion décentralisée des fonds européens / gestion partagée.
- Les « programmes européens » sont gérés exclusivement par la Commission européenne ou ses agences mandatées. La Commission européenne instruit et gère directement les programmes. Les dossiers sont donc en concurrence au niveau européen.

Glossaire

- Politique de cohésion = politique régionale
- FESI, Fonds Européens Structurels et d'Investissement= FEDER+FEADER+FSE + FC + FSI
- FSI = Fonds de Sécurité Intérieure
- FC = Fonds de Cohésion
- FEDER = Fonds Européens de Développement Régional
- FEADER = Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural
- FSE+ = Fonds Social Européen
- PO = Programme opérationnel FEDER-FSE+-FTJ
- PDR= Plan de développement rural FEADER

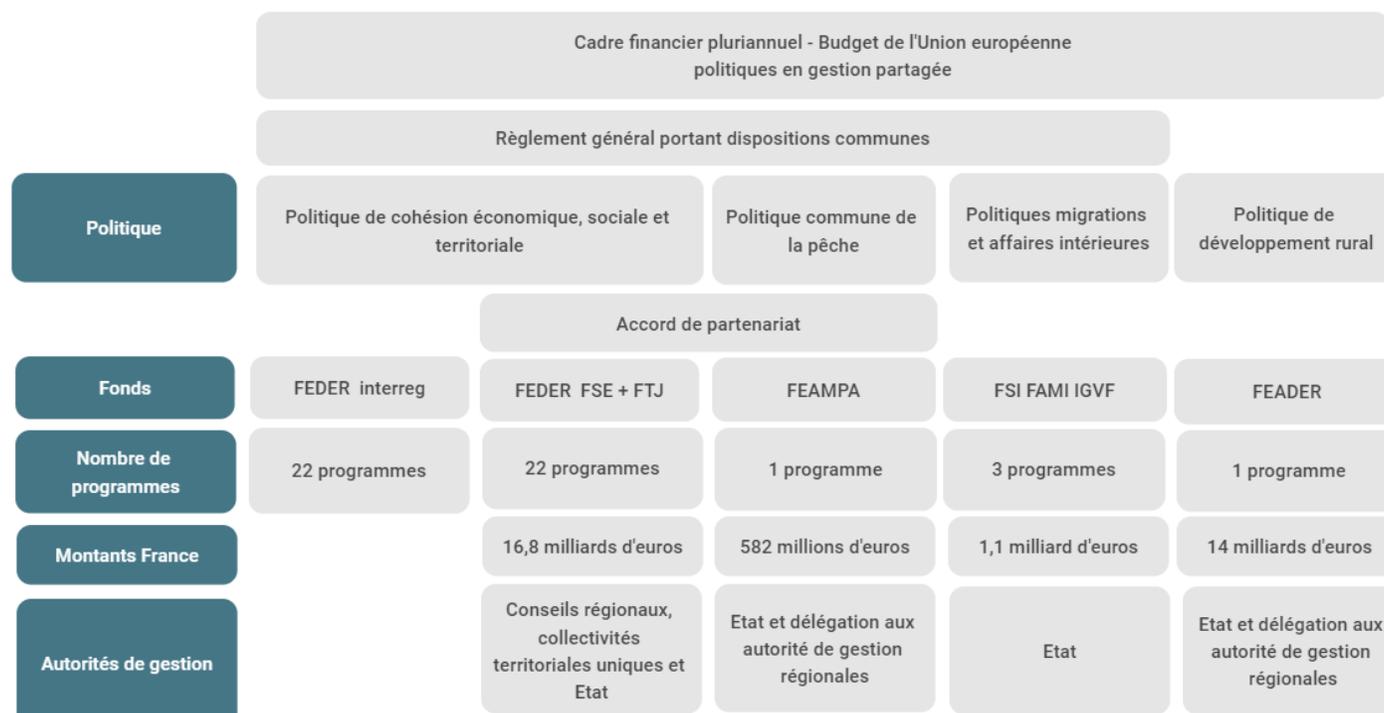
Politique de cohésion et fonds européens

La politique de cohésion est mise en œuvre par 5 fonds principaux : les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) :

- Fonds européen de développement régional (FEDER) : Attractivité des territoires et déséquilibre régional
- Fonds social européen (FSE) : investissement dans le capital humain pour améliorer l'emploi
- Fonds de cohésion (FC) : pour les Etats dont le niveaux de développement (RNB) est faible
- Fonds européen pour les Affaires Maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)
- Fonds européen Agricole et de Développement Rural (FEADER)

- Deux nouveaux fonds y sont ajoutés: Fonds « Asile et Migration » et Fonds pour la sécurité intérieure

Gestion et documents de référence



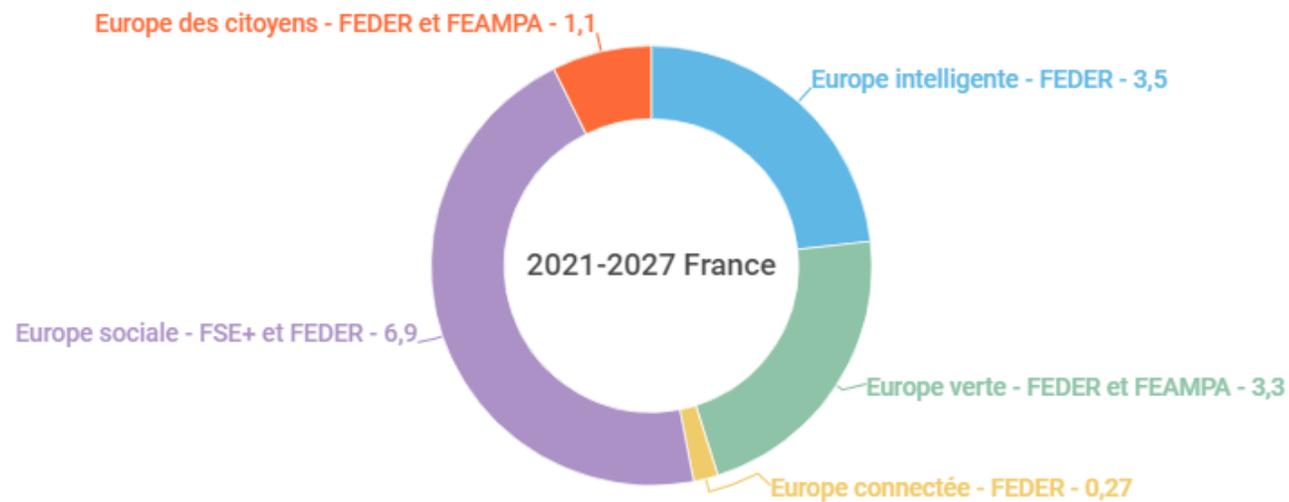
Share

made with **infogram**

Gestion et documents de référence

- Les fonds européens sont mis en œuvre en France au travers de programmes qui sont définis par un ou plusieurs fonds et un territoire.
- La mise en œuvre des fonds de la politique de cohésion et de la politique commune de la pêche doit faire l'objet d'**un Accord de partenariat entre l'Etat membre et la Commission européenne**. Il a pour but de définir les priorités de l'État membre sur les thématiques définies par le cadre européen. Ainsi, le dimensionnement des enveloppes des cinq objectifs stratégiques est calibré en fonction des priorités régionales et nationales, dans le respect des contraintes de concentration financière fixées par les règlements.
- Les fonds relevant des politiques de migration et affaires intérieures ainsi que le FEADER ne sont pas inclus dans l'Accord de partenariat.

Enveloppes pour la France



En milliards d'euros

[Share](#)

made with infogram

FEDER/FSE+/FTJ

Les nouveautés pour cette programmation:

- le Pacte Vert européen lancé fin 2019 affecte les critères de sélection des projets. Chaque typologie d'action ne doit pas être nuisible au climat et à la biodiversité. **C'est le principe de DO NOT SIGNIFICANT HARM (DNSH).**
- **Nouveau Fonds de Transition Juste (FTJ)** – axe 7 FEDER qui intervient sur des territoires précis où les enjeux liés à la transition sont les plus prégnants (27 EPCI de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Haut-Rhin).

Fonds européens et programmes européens: typologie des aides

FEDER=> Investissements dans les infrastructures

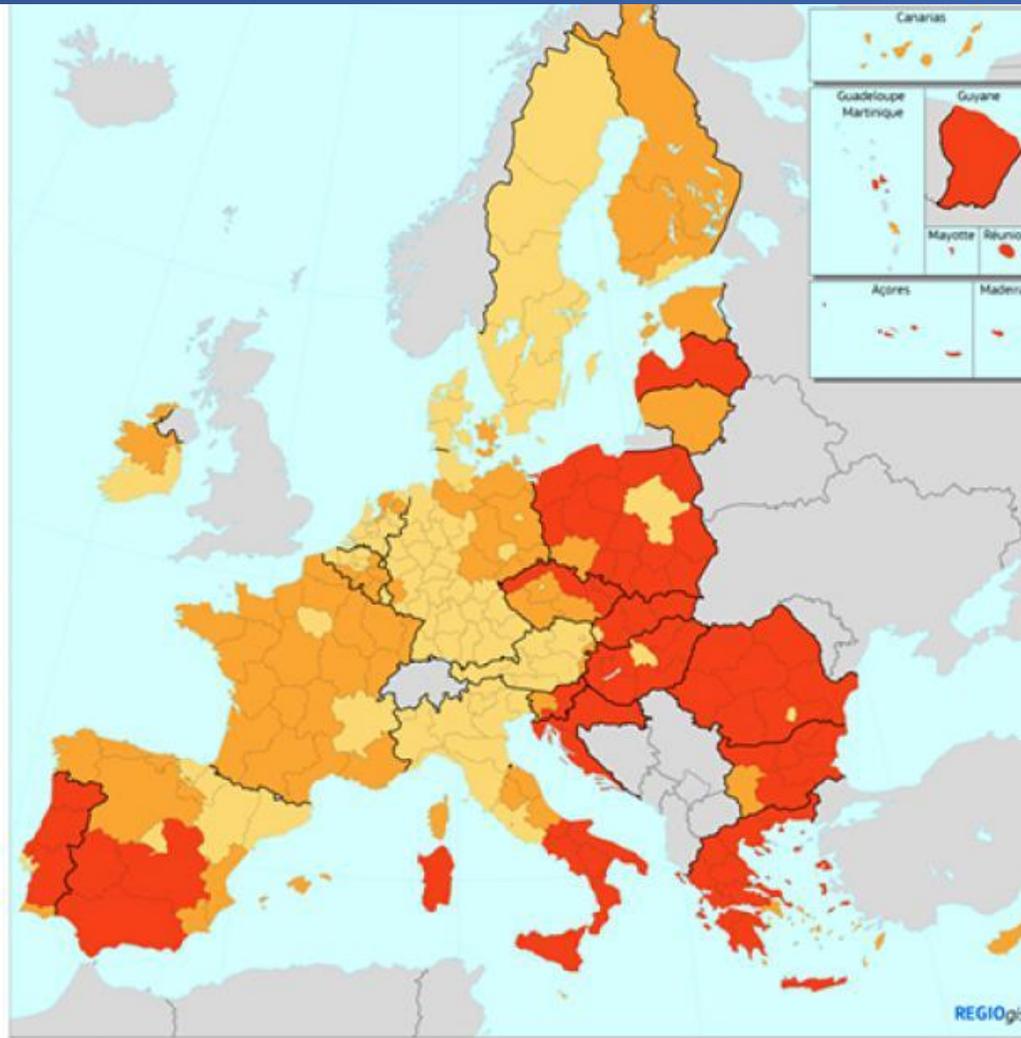
- améliorer l'attractivité des territoires

FSE+ => Investissements dans le capital humain

- faciliter l'accès à l'emploi
- améliorer la formation des citoyens

Un volet régional : la compétence, un volet national, l'inclusion

Nouvelle carte d'éligibilité régionale 2021-2027



GDP/head (PPS) by NUTS2 region, average 2014-2015-2016

Index, EU-27 = 100

- < 75% (less developed regions)
- 75% - 100% (transition regions)
- >= 100% (more developed regions)

L'exemple du FEDER

Objectifs spécifiques

- « **Une Europe plus verte** » : min. **30 % des crédits**
- « **Une Europe intelligente** » : min. **40% des crédits**

Le degré de cofinancement des projets varie aussi :

- Jusqu'à 40% pour les régions plus développées
- Jusqu'à 50% pour les régions les plus développées (qui, durant la période 2014-2020, étaient des régions en transition ou des régions dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant était inférieur à 100 %)
- **Jusqu'à 60% pour les régions en transition**
- Jusqu'à 85% pour les régions les moins développées

**Pour les territoires concernés par le FTJ, le taux de cofinancement peut aller jusqu'à 70%*

Les FESI: mode de gestion

- FEDER
 - Autorité de gestion : Conseil Régional
 - Programme Opérationnel approuvé en novembre 2022 par la Commission Européenne
- FSE +
 - Autorités de gestion : Conseil Régional (35%) + Etat (dont les départements) (65 %)
 - Programme Opérationnel approuvé en novembre 2022 par la Commission Européenne
- FEADER
 - Autorités de gestion : Etat/Conseil Régional
 - Plan Stratégique National (PSN) approuvé en août 2022 par la Commission Européenne

PROGRAMME FEDER FSE+ FTJ Grand Est- Massif des Vosges

- **Répartition de l'enveloppe:**
- 631,5 millions € de FEDER
- 155 millions € de FSE+
- 112,5 millions € de FTJ



Axe 1: Une Europe plus intelligente

A.1 Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

- ✓ Les projets collaboratifs ou individuels d'innovation et outils mutualisés
- ✓ Développement de projets scientifiques d'excellence
- ✓ Structuration de l'écosystème d'innovation et promotion des actions et compétences scientifiques et industrielles

A.2 Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs public

- ✓ Développement numérique de l'action publique
- ✓ Création et développement d'espaces publics numériques et promotion du télétravail
- ✓ Développement d'outils numériques pour la santé
- ✓ Développement d'outils numériques dans le domaine de l'éducation, de la formation (pour les publics non couverts par le FSE+)
- ✓ Soutien au développement et à l'évolution d'applications et d'outils numériques dans le domaine de la culture et du tourisme
- ✓ Digitalisation des PME
- ✓ Développement de l'écosystème du numérique, mutualisation et projets numériques structurants

Axe 1: Une Europe plus intelligente

A.3 Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

- ✓ Les investissements immatériels/matériels
- ✓ La création et la reprise d'entreprises
- ✓ La mise en réseau entre entreprises
- ✓ L'accompagnement et la promotion de l'esprit d'entreprise et la mise en œuvre d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat
- ✓ Les actions de promotion et d'accompagnement à l'internationalisation des entreprises

Axe 2: Une Europe plus verte

B.1 Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique

- ✓ Promouvoir les projets visant l'efficacité énergétique des bâtiments
- ✓ Soutenir les projets de procédés et d'utilités, accélérant les initiatives en matière de maîtrise de l'énergie et de valorisation de l'énergie positive et le bas carbone

B.2 Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables

- ✓ Développement des installations de production d'EnR/R
- ✓ Création et extension de réseaux de chaleur et de froid alimentés par plus de 60% d'énergies renouvelables et de récupération de chaleur
- ✓ Déploiement de carburants durables provenant de sources énergétiques renouvelables
- ✓ Intégration de solutions techniques/process dans le système énergétique
- ✓ Développer les écosystèmes d'hydrogène renouvelable
- ✓ Actions d'accompagnement, de sensibilisation et d'animation

Axe 2: Une Europe plus verte

B.3 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes:

- ✓ Amélioration de la connaissance fine des risques et des impacts du changement climatique dans les territoires à l'échelle régionale et infrarégionale
- ✓ Développement des outils de prévention du risque et de l'adaptation au changement climatique
- ✓ Soutien aux actions dans l'aménagement, l'accompagnement des filières économiques, la sécurisation des usages et reconquête des ressources naturelles

B.4 Favoriser la transition vers une économie circulaire:

- ✓ Projets de valorisation, de gestion, de démarches expérimentales et d'investissement
- ✓ Animation, actions de promotion, structuration de filières...

B.5 Préserver la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution

- ✓ Améliorer la biodiversité par la connaissance, la gestion et la sensibilisation
- ✓ Réduire la pollution

Les grands principes

Trois autorités pour mettre en œuvre la politique de cohésion:

- Une **autorité de gestion** pour mettre en œuvre le programme opérationnel et un comité de suivi pour le superviser.
- Un **organisme de certification** pour vérifier l'état des dépenses et les demandes de paiement avant leur transmission
- Un **organisme d'audit** pour chaque programme opérationnel afin de superviser le fonctionnement efficace du système de gestion et de suivi.

Les grands principes de gestion des fonds européens

1 - le principe de la « gestion partagée » programmatique

- En vertu de ce principe, les **EM et leurs régions sont directement impliqués (vision partenariale)** dans la mise en œuvre des fonds structurels (la plupart des autres politiques sont mise en œuvre directement par la Commission) ;
- La procédure d'allocation des fonds répond à un cadre strict

2 - le principe de la concentration

- La majeure partie des dépenses bénéficie aux **régions les plus pauvres**.
- Plus de la moitié du budget de la politique de cohésion est destinée à 27 % de la population
- La concentration sur **certains domaines** (recherche et innovation, technologies de l'information et de la communication, compétitivité des petites et moyennes entreprises, transition énergétique) renforce l'efficacité de cette politique

Les grands principes de gestion des fonds européens

3 - le « principe de partenariat »

- Il s'applique à tous les niveaux entre la Commission, les EM, les autorités régionales et locales, mais aussi les partenaires économiques et sociaux. Ce partenariat s'incarne notamment dans un comité de suivi, qui s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre de chaque PO.
- Afin de satisfaire aux tâches de gestion et de contrôle, chaque EM est tenu de désigner différentes autorités : l'autorité de gestion est chargée de la mise en œuvre du PO, l'autorité de certification établit et transmet à la Commission les états certifiés des dépenses et des demandes de paiement, l'autorité d'audit est un organe fonctionnellement indépendant qui réalise des audits sur la base d'un échantillon et rédige un rapport annuel de contrôle.

Les grands principes de gestion des fonds européens

4 - la « règle du dégagement d'office »

- La « règle du dégagement d'office » - En vertu de cette règle, sont restitués au budget communautaire tous les crédits engagés au titre de l'année n qui n'ont pas été consommés à la fin de l'année n+3.

5 - L'obligation de « ciblage »

- L'obligation de « ciblage » - Elle vise à soutenir une majorité de projets répondant aux grandes priorités de l'UE.

Cheminement d'un dossier FEDER/FSE+/FTJ ou FEADER

Parcours d'un projet financé par le FEDER, le FSE+, le FTJ ou le FEADER



Porteur de projet

Idée de projet... Projet mature

Dépôt de demande d'aide

Tout porteur : régimes d'aides d'État
Porteur public : marchés publics

Démarrage de l'opération

Porteur public : marchés publics

Demande de paiement

(intermédiaire et solde)

Tout porteur : pièces justificatives
et archivage 10 ans

Autorité de Gestion = Région Grand Est

Information et orientation par un **animateur fonds européens**
dans l'une des **12 Maisons de Région**

Accompagnement et instruction de la demande par un **instructeur de la Région**
pour constituer le dossier complet

Avis du Comité de sélection (seulement pour le FEADER)

Avis du Comité régional de programmation puis engagement juridique
ou rejet de la demande d'aide par l'Autorité de gestion

Instruction Région, **contrôle** (interne ou ASP*) et **paiement** (Région ou ASP)
des demandes de paiement

Visite sur site éventuelle pour versement du solde

*ASP : Agence de services et de paiement - État

Contrôles par des autorités d'audit externes possibles à tout moment
de la procédure et jusqu'à 10 ans après le versement du solde.

Exemple de
projet cofinancé
par le FEDER en
Grand Est:
SMART UHA le
robot intelligent
et multi-services



Principales règles

Les principales règles à connaître pour que votre projet soit éligible :

- **Respect des critères exposés dans les dispositifs**
- Contribution du projet aux objectifs généraux de la stratégie

- **Construction d'un plan de financement définissant les dépenses prévisionnelles et ressources issues de l'opération**
 - Eligibilité des dépenses
 - Effet levier des crédits Européens
 - Principe de cofinancement
 - Attention aux ressources issues de l'opération
 - Temporalité des dépenses

- **Respect des règles en matière d'aide d'Etat**
- **Prise en compte des risques de conflit d'intérêt et de fraude**

La Politique Agricole Commune 2023-2027

La Politique Agricole Commune (PAC) est composée de 2 piliers:

- Le FEAGA, Fonds européen de garantie agricole (1^{er} pilier de la PAC)
- Le FEADER, Fonds européen de développement rural (2^{ème} pilier de la PAC)

Mode de gestion

La PAC 2021-2027 repose sur un nouveau modèle de mise en œuvre qui consiste en une planification stratégique décrite dans un Plan stratégique national (PSN) établi pour 5 ans.

Partage de compétence de la mise en œuvre du PSN

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est l'autorité de gestion nationale du Plan stratégique national (PSN). La mise en œuvre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) est de la compétence de l'État. La mise en œuvre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour la programmation 2023-2027 est partagée entre l'État et les Régions (pour les aides non surfaciques soit près de 35% de l'enveloppe du FEADER).

Le FEADER 2023-2027

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) intervient dans le cadre de la politique de développement rural. Il contribue au développement des territoires ruraux et vise une agriculture plus équilibrée, plus respectueuse du climat, plus résiliente face au changement climatique, plus compétitive et plus innovante. Placé sous le pilotage de la Région, le programme régional FEADER est mis en œuvre conjointement avec l'Etat qui reste gestionnaire d'une partie des mesures, surfaciques notamment.

Le FEADER 2023-2027

Au titre des interventions régionales, la Région Grand Est se voit dotée d'une enveloppe de près de 250 millions € pour soutenir des projets dans les domaines suivant :

- Les investissements agricoles, forestiers et en zone rurale ;
- L'installation des jeunes agriculteurs ;
- L'instrument de stabilisation des revenus ;
- Les coopérations dans les secteurs agricole ou forestier ;
- LEADER et autres mesures en faveur du développement rural ;
- La formation et le conseil des forestiers et agriculteurs ;
- Les mesures agroenvironnementales non surfaciques dédiées à l'apiculture et la protection des races menacées, ainsi que les nouvelles mesures agroenvironnementales forfaitaires pour accompagner la transition des exploitations agricoles.

En 2023, certaines mesures 2014-2022 vont perdurer et le programme FEADER Grand Est 2023-27 sera ouvert progressivement.

Exemple de
projet cofinancé
par le FEADER:
Présentation du
PEI REDYBLACK



La Coopération Territoriale Européenne

LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE EST ORGANISÉE EN 4 VOLETS :

- la coopération transfrontalière (Interreg A) : financement de projets de part et d'autre d'une frontière commune (72% des ressources du programme) - Le Grand Est est ainsi couvert par trois programmes de coopération transfrontalière (Rhin Supérieur, Grande Région et France – Wallonie – Vlaanderen).
- la coopération transnationale (Interreg B) : financement de projets dans des zones géographiques plus vastes (voir aussi la page "macrorégions") (18% des ressources du programme) – Le Grand Est appartient à deux espaces transnationaux (Europe du Nord Ouest et Espace Alpin).
- la coopération interrégionale (Interreg Europe) et les réseaux (Urbact, Espon...) : programmes visant à encourager la connaissance et le partage de bonnes pratiques et la mise en réseau en matière d'innovation, d'efficacité énergétique, de développement urbain etc. (6% des ressources du programme) – Le Grand Est fait partie de l'espace interrégional Europe.
- la coopération des régions ultra-périphériques (3% des ressources du programme)

Les programmes européens sectoriels

- Selon la nature des activités visées, différents programmes sectoriels peuvent être mobilisé pour soutenir des projets portés par des acteurs culturels. Contrairement aux programmes régionaux et à INTERREG, ces programmes sont dédiés à **des domaines thématiques** ou champs d'actions **spécifiques**.
- Ils sont gérés directement par la **Commission européenne** ou une agence exécutive européenne et fonctionnent souvent par appels à propositions et s'adressent à des **zones géographiques larges** qui, le plus souvent, couvrent la totalité des Etats membres européens et divers états associés.

OUVERT

PLUS OUVERT :

- . + *inclusif*
- . + *accessible*
- . + *de projets à l'international*

RESPONSABLE

PLUS RESPONSABLE :

- . + *de projets développement durable*
- . + *de transports eco-responsables*

AMBITIEUX

PLUS AMBITIEUX :

- . + *de budget*
- . + *de participants*
- . + *de compétences linguistiques et citoyennes*
- . + *tourné vers le développement des territoires et des acteurs économiques*

 Erasmus+

PROGRAMME ERASMUS +

2021 - 2027

 Erasmus+
FRANCE
JEUNESSE & SPORT

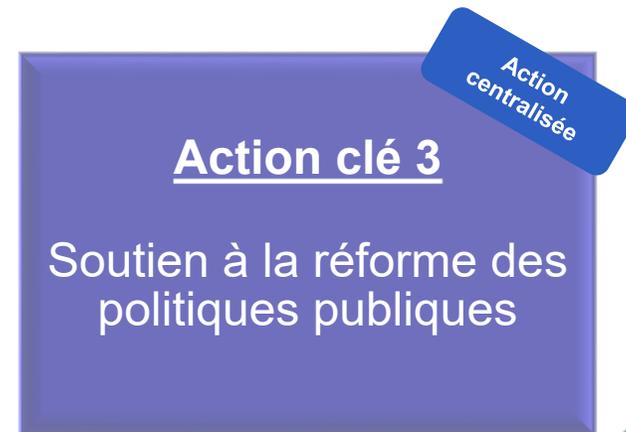
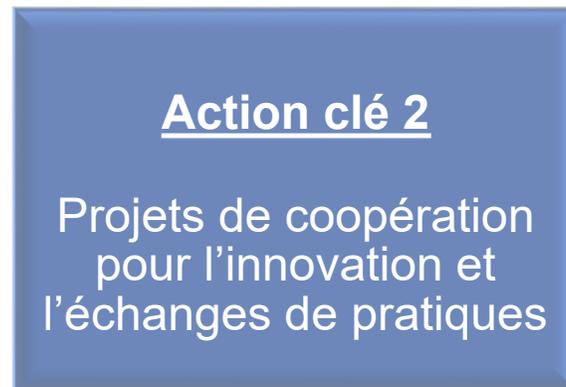
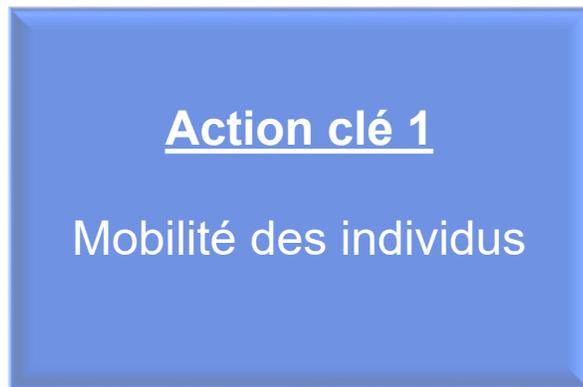
 AGENCE
ERASMUS+
FRANCE • EDUCATION & FORMATION

Quelles priorités pour 2021-2027 ?

- ▶ **Inclusion et diversité** : favoriser l'accès au programme aux personnes ayant le moins d'opportunités
- ▶ **Développement durable** : promouvoir un comportement responsable et durable, respectueux de l'environnement
- ▶ **Education numérique** : utilisation d'outils numériques, activités à distances
- ▶ **Education et Engagement citoyens** : faire connaître l'UE et ses valeurs, favoriser le sentiment d'appartenance à l'Europe, développer l'acquisition de compétences sociales et interculturelles, l'esprit critique, l'éducation aux médias



Architecture du programme

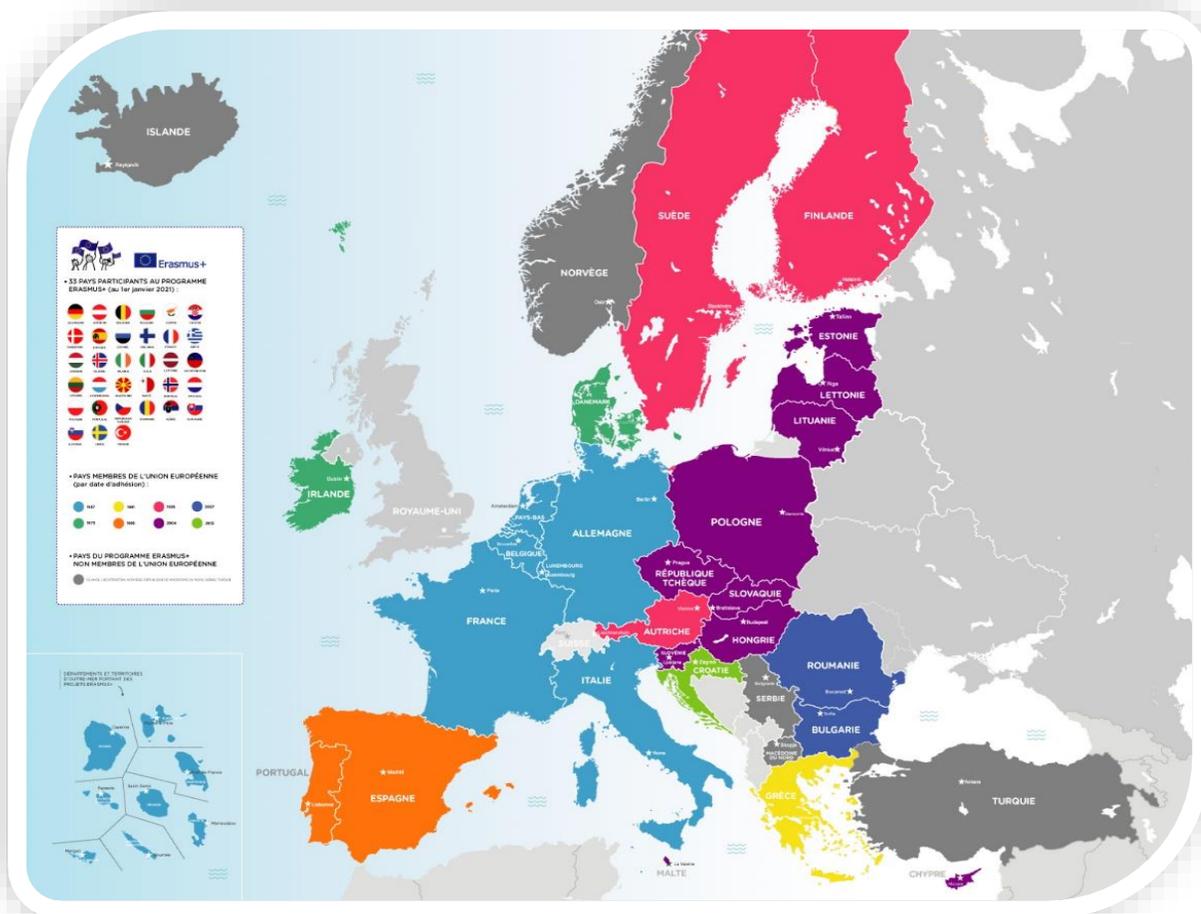


Liste des structures éligibles



Avec des partenaires dans quels pays ?

33 pays européens qui participent au programme + RUP et PTOM



27 Etats membres de l'Union européenne, + Norvège, Islande, Liechtenstein (EEE) + Macédoine du Nord, Turquie, Serbie (candidats à l'adhésion à l'UE)

Trouver des partenaires ou des structures d'accueil :

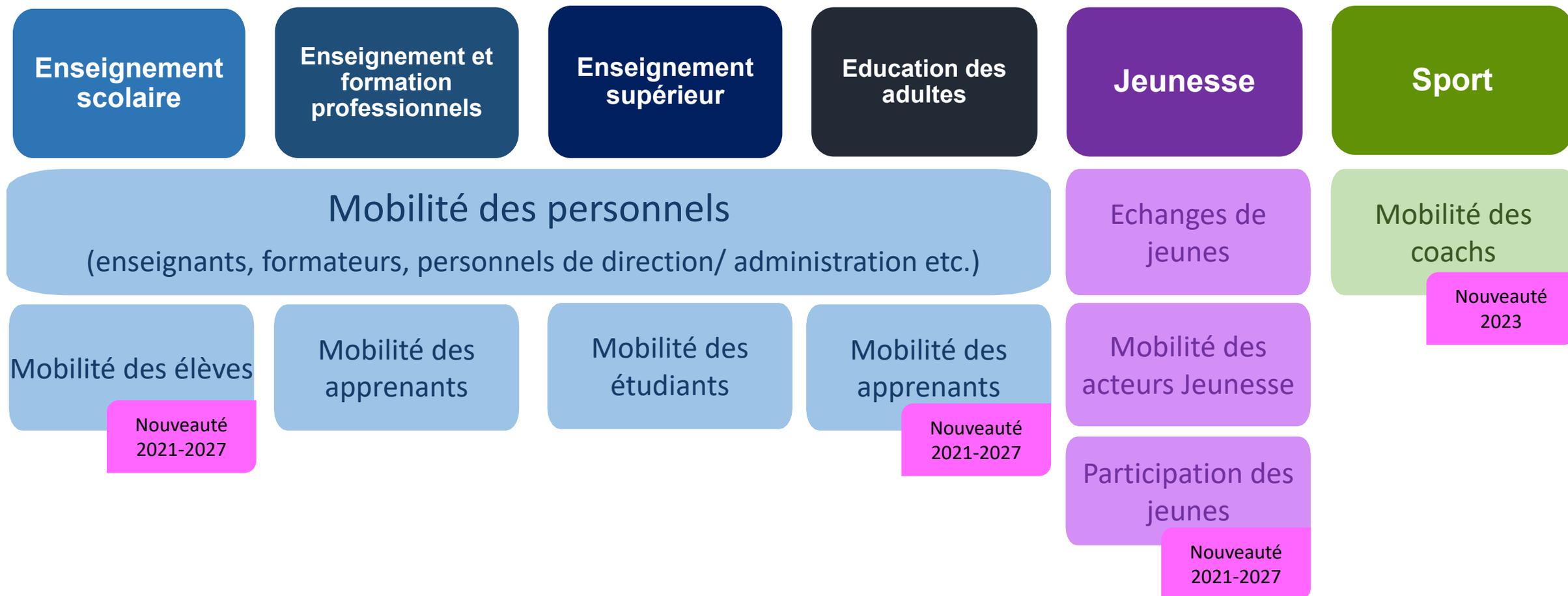
eTwinning / EPALE /
Plateforme de résultats de
projets / SALTO
Rencontres européennes
Erasmus+ (TCA)



des
possibilités de
coopération
avec le monde
entier !



L'action clé 1 : Mobilité des individus



L'action clé 2 : Partenariats

Enseignement
scolaire

Enseignement et
formation
professionnels

Enseignement
supérieur

Education des
adultes

Jeunesse

Sport

Partenariats de coopération

Partenariats de petite échelle

Manifestations
sportives

Projets Erasmus+ et ruralité

- Projet [REWARD](#) Modules de formation pour améliorer l'employabilité et l'entreprenariat des femmes en milieu rural (Formation professionnelle)
- Projet [CASTANA](#) Projet d'échanges formatifs de la filière castanécicole coordonné par l'Agence de l'Alimentation de Nouvelle-Aquitaine
- Projet [ESPRIT](#) Échange sur les Services aux Publics Ruraux et l'Innovation Territoriale coordonné par l'association Leader France
- Projets des MFR: [les Jeunes Ruraux Font l'Europe du Futur ! ou REuF ! et InVert-R : les jeunes Ruraux et le numérique pour une Europe Verte et Inclusive](#)



Connaitre

Les grands principes d'Erasmus +

**Des appels à propositions
annuels**

**Possibilité de déposer
plusieurs projets**

Projets de 6 mois à 3 ans

**Gestion financière
simplifiée**

Des projets de structures

**Accréditation et Charte
ECHE**

Pour s'inspirer, rester informé, se préparer, candidater

Les recueils de projets, les brochures	https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque	
Newsletters	https://agence.erasmusplus.fr/newsletter/	
Le guide du programme	https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus .	
Les sites des Agences Erasmus+	https://agence.erasmusplus.fr https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/	
La plateforme des porteurs de projets : MonProjetErasmus+	https://monprojet.erasmusplus.fr	

Comment s'orienter et qui contacter?

	EDUCATION/FORMATION	JEUNESSE/Corps européen	SPORT
Autorité de gestion	Agence Education-Formation	Agence Jeunesse et Sport	EACEA (Bruxelles)
Sites	https://agence.erasmusplus.fr/	https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/	https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/opportunities/sport_fr
Actions financées	KA1, KA2	KA1, KA2, CES	KA2
Nb d'appels à projets / an	2 (printemps, automne)	2 (printemps, automne)	1 (printemps)
Publication des résultats	3 mois après la candidature	3 mois après la candidature	6 mois après la candidature
Début des projets	4 mois après la candidature	4 mois après la candidature	1 ^{er} janvier N+1
Accompagnement	Réseau des développeurs https://monprojet.erasmusplus.fr/developpeur	Référents Europe International Jeunesse en DRAJES https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/map_contacts.html	Point National d'Information en France pnisporterasmus@service-civique.gouv.fr



Le programme
européen:
Citoyenneté,
égalité, droits et
valeurs (CERV)

Les objectifs généraux:

- Protéger et promouvoir les droits, les valeurs, telles que l'égalité, la démocratie, l'état de droit, le respect de la dignité humaine
- Développer un espace de justice de l'UE, fondé sur la reconnaissance mutuelle et la confiance mutuelle
- Promouvoir la création de réseaux par le biais de coopérations, ou d'alliances, avec d'autres organisations à l'échelle européenne.

Budget sur la période 2021-2027: 1, 441 milliards d'euros

Le programme européen: Citoyenneté, égalité, droits et valeurs (CERV)

Mise en œuvre:

- La mise en œuvre des actions sera directement gérée par la direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST) de la Commission
- L'objectif spécifique de protéger et de promouvoir les droits des personnes handicapées, sera géré par la direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL)
- La Commission délègue des pouvoirs pour mettre en œuvre les actions des volets « engagement et participation des citoyens » et « valeurs de l'Union » à l'Agence exécutive EACEA
- Les points de contact nationaux assurent le relai dans chacun des Etats membres

Le programme européen: Citoyenneté, égalité, droits et valeurs (CERV)

Les 4 objectifs spécifiques répartis en 4 volets:

- Protéger et promouvoir les valeurs de l'Union (volet "Valeurs de l'Union")
- Promouvoir les droits, la non-discrimination et l'égalité, y compris l'égalité de genre, et faire progresser l'intégration des questions d'égalité de genre et de non-discrimination (volet "Égalité, droits et égalité de genre");
- Promouvoir l'engagement et la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union ainsi que les échanges entre les citoyens des différents États membres, et sensibiliser à leur histoire européenne commune (volet "Engagement et participation des citoyens")
- Lutter contre la violence, y compris la violence sexiste (volet "Daphné").

Focus sur le
volet
« Engagement
et participation
des citoyens »

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir la participation, la contribution des citoyens et des associations représentatives à la vie démocratique et civique de l'Union
- Faire connaître et échanger publiquement les opinions concernant les domaines d'action de l'UE

Public visé :

- Les organisations à but non lucratif, y compris les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement, de culture ou de recherche.
- Les partenaires peuvent également être des autorités publiques locales/régionales.

POUR QUELLES ACTIONS ?



Activités de formation, renforcement des capacités, apprentissage mutuel, ateliers, réunions d'experts, conférences.

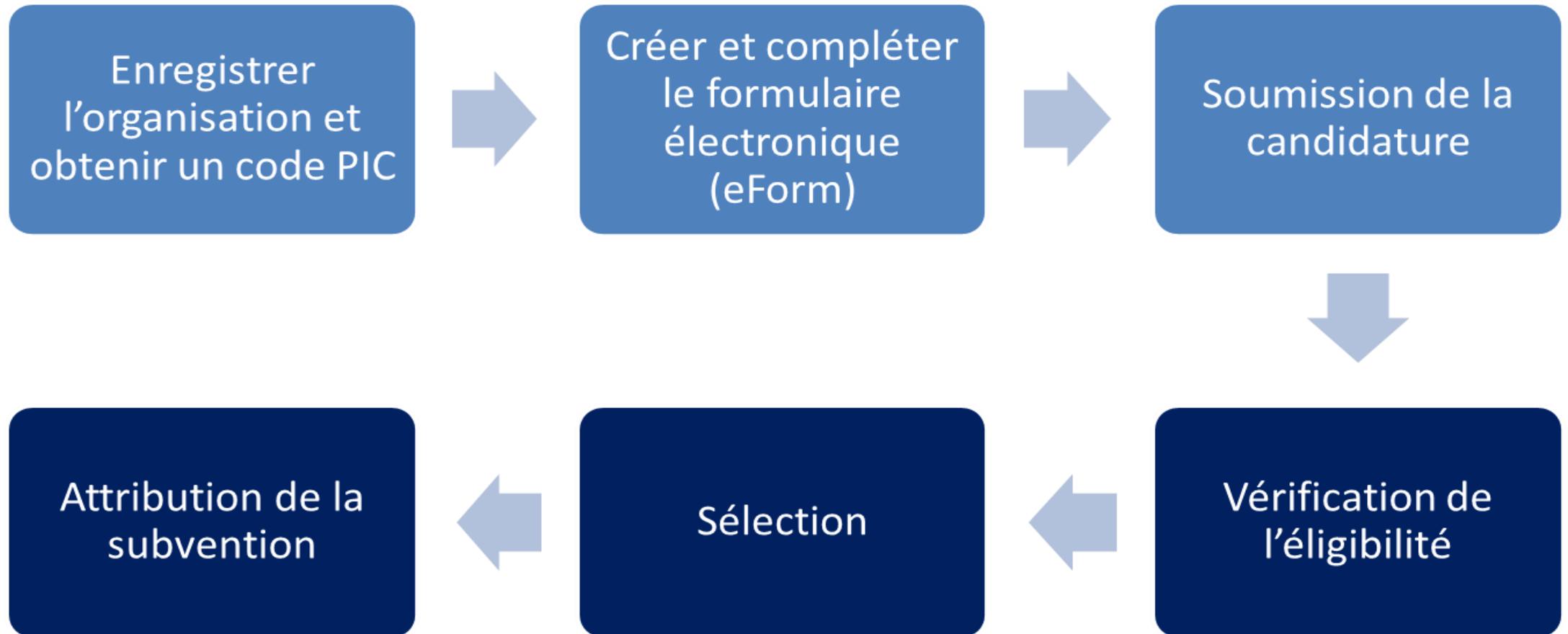


Activités de sensibilisation et de diffusion, campagnes médiatiques.



Activités analytiques, telles que les études, les recherches, les enquêtes et les évaluations.

Procédure de soumission



Calendrier appels à propositions CERV

Strand: Promote citizens engagement and participation in the democratic life of the Union		
Town Twinning call	CERV-2023-CITIZENS-TOWN-TT	Jan 2023
	CERV-2024-CITIZENS-TOWN-TT	Jan 2024
Networks of Towns call	CERV-2023-CITIZENS-TOWN-NT	Dec 2022
	CERV-2024-CITIZENS-TOWN-NT	Dec 2023
Citizens engagement call	CERV-2023-CITIZENS-CIV	Mar 2023
Rights of the child and child participation call	CERV-2024-CHILD	Q4 2023
Remembrance call (holocaust, de-colonisation, democratic transition, EU integration)	CERV-2023-CITIZENS-REM	Jan 2023
	CERV-2024-CITIZENS-REM	Jan 2024

Point de contact national du programme CERV

Association Cidem - Association Civisme et
Démocratie Boulevard de la Villette, 167 FR-
75010 Paris <https://cervfr.org/>

- Mme Christine Maretheu
- Maretheu@cidem.org
- Tel. : +33 1 80 05 27 41

Ressources et contacts

Fonds Européens Structurels et d'Investissement:

- [Europe en Grand Est](#)
- [L'Europe s'engage](#)
- [Aides-territoires](#)
- [Réseau Rural](#)

Programmes sectoriels:

- [Portail funding & tenders de la Commission européenne](#)
- Erasmus+ et les collectivités territoriales : [Publication](#), [page de l'Agence](#), [communiqué](#) avec des exemples de projets et [article](#) de la Gazette

Contacts utiles:

- [Animateurs/conseillers fonds européens dans les maisons de la région](#)
- [Chargée de projets EUROPE DIRECT sur votre territoire](#)

